

Référence courrier : MAN2020-30

Mandelieu, le 25 juin 2020

De : Secrétariat Général de la Ligue d'Athlétisme Région Sud PACA

Aux : Clubs et organisateurs d'épreuves running
Copie : CR Running et CD Running

Objet : rappels organisations des épreuves running.

Mesdames et Messieurs,

A la vue de nombreuses questions arrivant au siège de la Ligue au sujet de l'organisation des courses running voici quelques précisions qui sont valables à partir de ce jour et jusqu'à la parution de directives différentes de la part du Ministère des Sports. Dans quelques jours la FFA publiera de nouvelles consignes.

Les rassemblements ne peuvent dépasser 5000 personnes. Cela s'entend comme étant le regroupement de 5 000 personnes maximum sur un événement et ce quel que soit le nombre de courses. Attention cette jauge comprend tous les acteurs de l'événement. Les participants, les officiels, les bénévoles, les spectateurs, accompagnateurs...

Les gestes barrières (distanciation sociale, gel hydro-alcoolique et éventuellement masque) continuent à être respecté.

La distance entre les participants/coueurs doit être de 2m.

Veuillez recevoir mes sincères et plus vives salutations sportives.

P/O le Président, Jean-François ROUILLE
Le Secrétaire Général
de la Ligue d'Athlétisme Région Sud PACA,
Jérôme NICAULT



Ligue d'Athlétisme Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Maison régionale des Sports,
809 bd des Ecoureils 06210 Mandelieu
Tél : 04.92.97.49.77 / Fax : 04.92.97.49.78
Courriel : mandelieu@lapaca.fr

Site internet : www.ligueathlétismepaca.athle.fr